



126^e ASSEMBLÉE PLENIÈRE DE LA CONFÉRENCE DES EVÊQUES CATHOLIQUES DE CÔTE D'IVOIRE (20-26 JANVIER 2025)

COMMUNIQUÉ

PÈLERINS D'ESPÉRANCE, RAVIVONS L'ESPÉRANCE DANS L'ÉGLISE ET LA NATION IVOIRIENNE

« Votre pensée vous a égarés loin de Dieu ; une fois convertis, mettez dix fois plus d'ardeur à le chercher. Car celui qui a fait venir sur vous ces calamités fera venir sur vous la joie éternelle, en assurant votre salut. » Ba 4, 28-29

PRÉAMBULE

1. La 126^e session ordinaire de la Conférence des Évêques Catholiques de Côte d'Ivoire (CECCI) s'est tenue du 20 au 26 janvier 2025 à Bondoukou dans la province ecclésiastique de Bouaké, sous la présidence de S.E. Mgr Marcellin YAO Kouadio, évêque de Daloa, Président de la CECCI.
2. La cérémonie d'ouverture a été marquée par les allocutions du Maire, M. OUATARA Anzoumana, représenté par son 3^e Adjoint, M. KOUASSI KRA ; du 1^{er} Vice-Président du Conseil régional du Gontougo, M. KOSSONOU Kouassi Ignace ; du Préfet de région, Préfet de Bondoukou, M. KOUADIO Gbangbo André ; du Nonce Apostolique S. E. Mgr Mauricio RUEDA BELTZ et du Président de la CECCI.
3. Dans ces allocutions, les autorités politiques, civiles et administratives ont délivré des messages de bienveillance et invité les évêques à prier pour la paix en Côte d'Ivoire, surtout en cette année électorale.

4. Après avoir réfléchi, dans la prière, aux questions qui concernent l'Eglise et l'Etat, les archevêques et évêques de Côte d'Ivoire invitent les ivoiriens et tous les habitants de ce pays au repentir et à raviver **L'ESPÉRANCE DANS L'ÉGLISE ET LA NATION IVOIRIENNES.**

RAVIVER L'ESPÉRANCE DANS L'ÉGLISE IVOIRIENNE

5. Les archevêques et évêques catholiques de Côte d'Ivoire remercient le Saint-Père, le pape François, pour l'année jubilaire de l'espérance décrétée avec la bulle d'indiction « *Spes non confundit* » - L'espérance ne déçoit pas, et expriment le souhait que cette année jubilaire soit pour chacun et pour tous *un moment de rencontre authentique et personnelle avec le Seigneur Jésus, la « porte »* (cf. Jn 10, 7.9) et le salut. *L'espérance a un nom, un visage, une voie et des mains : C'est Jésus-Christ. Il nous précède au cœur du monde et nous envoie au cœur de notre monde. Il nous dit : « je vous attends au cœur du monde ; soyez en paix et rayonnez la paix ». Écoutons-le. Il nous dit : « soyez ferment de ma justice ; où vous êtes, j'y suis ». Écoutons-le. Il nous dit : « soyez nourris de ma parole ; au cœur du monde soyez ma voix. » Écoutons-le durant cette année jubilaire et électorale* (Cf. réflexions des pensionnaires de l'hôpital St Camille de Bondoukou). L'Eglise est donc appelée à annoncer partout et à tous le Christ comme l'Espérance (1 Tim 1, 1). Le Christ est l'Espérance de l'Eglise pour nous sauver du péché et de la haine. Le Christ est l'Espérance de l'Eglise pour nous réconcilier avec Dieu et les uns avec les autres (cf. Rm 5,10) dans nos luttes et divisions fratricides. Le Christ est notre espérance parce qu'il est notre unité et notre paix (cf. Phil 4, 7).
6. Une année jubilaire est nécessairement un événement tridimensionnel exigeant des réflexions rétrospectives sur le passé, une appréciation du présent, et un élan vers le futur avec confiance et espérance en Dieu. Les archevêques et évêques de Côte d'Ivoire prient et espèrent que les fruits de cette année jubilaire qui coïncide avec le jubilé d'or de la CECCI contribueront très certainement à la construction d'une meilleure communauté religieuse et politique. Ainsi, la recherche du consensus,

l'écoute des besoins des uns et des autres et la gestion transparente du bien commun entre les différentes couches sociales et religieuses y trouveront leur place.

7. Les archevêques et évêques de Côte d'Ivoire sont reconnaissants à Dieu et à leurs devanciers pour le travail accompli durant les 50 dernières années. Ils sont reconnaissants à son Éminence Monsieur le Cardinal Jean Pierre KUTWÃ qui, malgré son retrait de la gouvernance de l'archidiocèse d'Abidjan, a accepté la charge d'administrateur apostolique *Sede Plena* du diocèse Man. Ils expriment aussi leur gratitude au Saint Père, le pape François, d'avoir donné à l'Église de Côte d'Ivoire un nouveau cardinal en la personne de Mgr Ignace BESSI Dogbo. Tout en priant pour leur nouveau cardinal, ils continuent de promettre leur loyauté au Saint-Père et à chercher de meilleurs moyens d'approfondir la communion au sein de la Conférence, au sein des diocèses et des paroisses et leur engagement dans la tâche de l'évangélisation des peuples.
8. Les archevêques et évêques catholiques de Côte d'Ivoire remercient le pape François et le nonce apostolique en Côte d'Ivoire pour la voie de la repentance et de la réconciliation qu'ils proposent pour retrouver la communion pleine et entière partout où elle est mise à mal. Aussi, s'engagent-ils, comme un seul corps à promouvoir, dans la prière et l'action, ce chemin de repentance et de réconciliation spécialement dans le diocèse de Man. En effet, la prière ne sert à rien si elle n'est pas accompagnée d'actions. Dans la foi, la charité et l'espérance qui caractérisent chaque chrétien, ils invitent les prêtres, les religieux et religieuses ainsi que les fidèles laïcs du Christ, en tant que pèlerins de l'espérance à fixer leurs yeux sur le Christ en croix et à remettre l'Église et la nation ivoirienne dans les mains de Dieu car « *Si le Seigneur ne bâtit la maison, les bâtisseurs travaillent en vain ; si le Seigneur ne garde la ville, c'est en vain que veillent les gardes.* » Ps 126, 1

NORMES COMPLÉMENTAIRES¹

9. La CECCI s'est aussi penchée sur les normes complémentaires. En effet, après la promulgation du Code de droit canonique le 25 janvier 1983, le Législateur a donné la possibilité aux Conférences épiscopales d'édicter des normes complémentaires concernant un certain nombre de canons. La CECCI a analysé ces normes qui, après la *recognitio* du Saint Siège seront promulguées pour l'Église en Côte d'Ivoire;

RAVIVER L'ESPÉRANCE DE LA NATION IVOIRIENNE

10. Il ne fait aucun doute que la nation ivoirienne se trouve à la croisée des chemins en cette année jubilaire qui est aussi l'année de l'élection présidentielle. La manière dont ses filles et fils se comportent pendant cette période est déterminante pour sa survie.
11. L'élection présidentielle d'octobre 2025 approche à grands pas. À ce sujet, les archevêques et évêques de Côte d'Ivoire adresseront incessamment une Lettre pastorale à la nation. Mais déjà, ils prennent acte de l'engagement du Président de la République à garantir des conditions équitables, transparentes pour tous les candidats aux élections. En outre, ils exhortent la commission électorale indépendante (CEI) à tout mettre en œuvre pour garantir des élections libres, équitables, transparentes, crédibles et inclusives afin d'accroître la confiance des citoyens dans le processus électoral.
12. La politique étant une noble vocation pour la gestion du bien commun, la Conférence des Evêques Catholiques de Côte d'Ivoire, (CECCI) encourage tous les hommes politiques à respecter les valeurs d'intégrité et de décence. Elle condamne fermement toutes les formes de vente et d'achat de votes, qu'elle considère comme illégales et inadmissibles. Aussi, conseille-t-elle à tous les acteurs politiques et aux électeurs de s'en abstenir.

¹ Ces normes complémentaires concernent les CC 236 ; 242 ; 276 ; 284 ; 496 ; 522 ; 535 § 1 ; 538 § 3 ; 755 § 2 ; 766 ; 772 § 2 ; 831 § 2 ; 788 § 3 ; 804 § 1 ; 854 ; 877 ; 891 ; 895 ; 964 ; 1031 § 3 ; 1062 § 1 ; 1067 ; 1083 ; 1120 ; 1126 ; 1127 § 2 ; 1236 § 2 ; 1246 § 2 ; 1253 ; 1262 ; 1265 § 2 ; 1277 ; 1714 ; 1733 § 2 .

NORMES COMPLÉMENTAIRES¹

9. La CECCI s'est aussi penchée sur les normes complémentaires. En effet, après la promulgation du Code de droit canonique le 25 janvier 1983, le Législateur a donné la possibilité aux Conférences épiscopales d'édicter des normes complémentaires concernant un certain nombre de canons. La CECCI a analysé ces normes qui, après la *recognitio* du Saint Siège seront promulguées pour l'Église en Côte d'Ivoire;

RAVIVER L'ESPÉRANCE DE LA NATION IVOIRIENNE

10. Il ne fait aucun doute que la nation ivoirienne se trouve à la croisée des chemins en cette année jubilaire qui est aussi l'année de l'élection présidentielle. La manière dont ses filles et fils se comportent pendant cette période est déterminante pour sa survie.
11. L'élection présidentielle d'octobre 2025 approche à grands pas. À ce sujet, les archevêques et évêques de Côte d'Ivoire adresseront incessamment une Lettre pastorale à la nation. Mais déjà, ils prennent acte de l'engagement du Président de la République à garantir des conditions équitables, transparentes pour tous les candidats aux élections. En outre, ils exhortent la commission électorale indépendante (CEI) à tout mettre en œuvre pour garantir des élections libres, équitables, transparentes, crédibles et inclusives afin d'accroître la confiance des citoyens dans le processus électoral.
12. La politique étant une noble vocation pour la gestion du bien commun, la Conférence des Evêques Catholiques de Côte d'Ivoire, (CECCI) encourage tous les hommes politiques à respecter les valeurs d'intégrité et de décence. Elle condamne fermement toutes les formes de vente et d'achat de votes, qu'elle considère comme illégales et inadmissibles. Aussi, conseille-t-elle à tous les acteurs politiques et aux électeurs de s'en abstenir.

¹ Ces normes complémentaires concernent les CC 236 ; 242 ; 276 ; 284 ; 496 ; 522 ; 535 § 1 ; 538 § 3 ; 755 § 2 ; 766 ; 772 § 2 ; 831 § 2 ; 788 § 3 ; 804 § 1 ; 854 ; 877 ; 891 ; 895 ; 964 ; 1031 § 3 ; 1062 § 1 ; 1067 ; 1083 ; 1120 ; 1126 ; 1127 § 2 ; 1236 § 2 ; 1246 § 2 ; 1253 ; 1262 ; 1265 § 2 ; 1277 ; 1714 ; 1733 § 2 .

13. S'il n'appartient pas à la Conférence des Evêques Catholiques de Côte d'Ivoire (CECCI), en tant qu'organe de la hiérarchie catholique en Côte d'Ivoire de dicter aux partis politiques le choix de leurs candidats à la présidence, elle a le devoir de conseiller aux citoyens de garder à l'esprit les implications de leurs choix lors des élections.
14. Pour ce faire, elle invite les ivoiriennes et ivoiriens à tourner leur attention vers Dieu dans la prière et le jeûne pour que le pouvoir et l'opposition fassent ce qu'il faut, à travers des décisions et des actes forts, pour sauver la nation ivoirienne. Les archevêques et évêques ivoiriens appellent leurs concitoyens à continuer à jeûner et à prier pour préparer des élections sans heurts et pacifiques. Ils exhortent, lors de la campagne et de la sollicitation des votes, les hommes et femmes politiques à éviter la violence sous toute ses formes et l'exploitation de la religion et de l'ethnie.
15. Ils recommandent, avec insistance, aux organes de régulations d'être plus vigilants et plus honnêtes dans l'exercice de leurs fonctions et de leurs activités. Cette recommandation exige d'eux intégrité et résistance à toutes les tentatives de corruption et de pression et éviter ainsi de compromettre leur responsabilité éthique envers la nation.
16. Ils appellent fermement au respect de la séparation des pouvoirs c'est-à-dire entre l'exécutif, le législatif et le judiciaire;
17. Si le Christ est notre espérance, alors faisons-lui de la place pour qu'il oriente et dirige tous les aspects de notre vie collective y compris l'élection de nos dirigeants, la gestion des conflits. Si nous y parvenons, nous aurons ravivé l'espérance de la terre d'espérance comme nous le chantons dans notre hymne national. En cette année du jubilé de l'espérance, nous ne voulons plus de morts, nous voulons chanter l'espérance.

AUTRES QUESTIONS

18. Les archevêques et évêques de Côte d'Ivoire ont eu la visite de la Commission Pontificale pour la Protection des Mineurs, qui a pour mission de donner au Pontife romain avis et conseils, et de proposer les initiatives les plus appropriées pour la protection des mineurs et des personnes vulnérables.
19. S'agissant de la célébration de son jubilé d'or, (50 ans d'existence), la Conférence des Evêques Catholiques de Côte d'Ivoire (CECCI), a approuvé le programme des célébrations qui s'ouvrent avec la Messe de clôture de la 126^e Assemblée. Les activités commémoratives de ce 50ème anniversaire se dérouleront dans tous les diocèses et connaîtront leur apothéose avec la Messe de clôture de la 127^e Assemblée Plénière qui se tiendra dans le diocèse de Grand-Bassam, province ecclésiastique d'Abidjan. Parmi celles-ci, il y aura des Conférences (formations), Pèlerinages (avec indulgences), Journées de Pénitence, de Jeûne et de Réconciliation.
20. La CECCI adopte le principe de création d'une Université catholique en Côte d'Ivoire dénommée Université Catholique de Côte d'Ivoire (UCACI) avec plusieurs filières intégrant la faculté de médecine. Elle informera les CERAO de ce projet qui sera piloté par l'ACACI en collaboration avec un comité déjà mis en place. Le terrain de Lolobo servira à la réalisation de ce projet.

HOMMAGES ET REMERCIEMENTS

21. La CECCI rend un vibrant hommage au Peuple de Dieu à Bondoukou avec à sa tête Mgr Bruno ESSOH YEDOH ainsi qu'à toutes les bonnes volontés pour l'accueil chaleureux et fraternel qui lui a été réservé. Elle étend ces remerciements aux autorités coutumières, religieuses, administratives, politiques et militaires pour leur présence fraternelle aux cérémonies d'ouverture et de clôture.

22. La Conférence remercie tous les partenaires au développement pour leur soutien constant et multiforme dans le cadre de sa pastorale sociale et pour la promotion humaine intégral, spécialement la *Catholic Relief Services (Caritas américaine)*.
23. La CECCI exprime sa profonde gratitude au corps préfectoral, au 1^{er} Vice-Président du Conseil Régional, au Conseil municipal, aux Forces de Défense et de Sécurité ainsi qu'au brave peuple de Bondoukou, pour l'hospitalité et les commodités mises à sa disposition pour le déroulement réussi de sa 126^e session. Elle n'oublie pas les media, les scouts, les services restauration, le comité d'organisation, les membres de la liturgie, le clergé et les consacrés.
24. La CECCI présente ses sincères condoléances au ministre d'État, ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, à l'occasion du retour à la gloire du père éternel de dame Abénan Boua, sa mère biologique. Elle lui exprime sa proximité spirituelle et lui assure ses ferventes prières pour son repos éternel.
25. La 127^e session ordinaire de la CECCI se tiendra du 19 au 25 mai 2025 au centre Jean-Paul 1^{er} de Kodjoboué (Bonoua) dans le diocèse de Grand-Bassam, province ecclésiastique d'Abidjan.

Fait à Bondoukou, le 26 janvier 2025.

Pour les Archevêques et Evêques de Côte d'Ivoire, le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Kobio', with a horizontal line underneath.